

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Plaine des sports Audenge

Date : Sat, 31 Jul 2021 15:57:28 +0200

De :

Répondre à :

Pour :

Bonjour,

Je me permets de vous contacter au sujet de ce projet, qui m'inquiète au plus haut point, compte tenu de la gestion environnementale à Audenge.

Pourquoi ce projet n'est pas t-il pas considéré comme de l'étalement urbain tombant sous le coup de la loi littoral ?

Peut-on dire que l'engoulevent est une espèce protégée si on autorise la destruction de son habitat ?

Pourquoi n'y a t-il pas de compensation forestière sur la commune ?

L'allée de crabitère qui est une piste forestière va t-elle devenir un axe autoroutier ?

Pourquoi ne parle t-on pas de l'impact de la circulation sur allée de Cardole qui est mentionnée dans le PADD de la ville comme un axe de contournement pour desservir ce quartier?

Est-ce impartial de confier l'étude de l'impact écologique de ce dossier à la société Simethis appartenant au Maire de Mios et soutien du Maire d'Audenge ?

Merci par avance de bien vouloir prendre en considération mes remarques / questions.

Bien cordialement,

Bastien Dégrave